

# VASCO

## Vasco s'attaque au problème du financement des rénovations énergétiques en copropriété

### Après l'individuel, le collectif !

Le 23 juillet dernier, [le rapport de la commission d'enquête du Sénat sur la paupérisation des copropriétés immobilières](#) alertait sur la santé financière des 880 000 copropriétés françaises et particulièrement sur la difficulté à financer leur mise aux normes énergétiques. En effet, **plus de 35% des copropriétaires auraient un diagnostic de performance énergétique (DPE) de classe F ou G** et seraient donc progressivement interdits à location à partir du 1er janvier 2025 pour les G et 1er janvier 2028 pour les F.

Face à ces constats, [Vasco](#) a décidé d'adapter sa solution innovante de financement de la rénovation énergétique aux spécificités de la copropriété. En un an, Vasco a accompagné plus de 500 projets de rénovation d'ampleur en maison individuelle en proposant aux ménages de financer 100% de leurs travaux en échange d'une quote-part de leur bien. Vasco propose tout l'inverse d'une banque : **pas de critères de revenus, d'âge ou d'endettement, pas de mensualité et un remboursement des travaux le jour de la vente du bien.**

En copropriété, le principe est exactement le même mais il s'adresse aux copropriétaires n'ayant pas les moyens d'adhérer au projet de rénovation énergétique de leur immeuble. Une fois ces travaux votés à la majorité contre leur gré, s'ils n'ont pas les moyens d'honorer l'appel de fonds de leur syndic, **ils n'ont généralement pas d'autre choix que de vendre leur appartement.** S'ils ne le font pas, le syndic pourrait exiger la vente forcée du bien pour recouvrer sa créance.

### L'exemple de Martine à La Rochelle

Martine, propriétaire de son appartement depuis 2015 à La Rochelle, a vu sa copropriété voter les travaux de rénovation énergétique de son immeuble, elle trouvait cela très bien mais **ne pouvait malheureusement pas payer sa quote part des travaux s'élevant à 25.000 euros.** Elle n'avait pas assez d'épargne pour les financer et sa petite retraite ne lui permettait pas d'adhérer à l'éco-PTZ collectif négocié à l'échelle de son immeuble.

Elle risquait de devoir quitter son appartement jusqu'à ce que la société chargée de la rénovation lui présente Vasco qui lui a proposé de financer sa quote-part sans apport ni mensualité. Elle remboursera Vasco lors de la vente de son bien, ou avant si elle le souhaite, et va pouvoir en plus **bénéficier de belles d'économies sur ses charges** grâce à ces travaux d'isolation, de toiture et de VMC faisant passer son appartement d'un DPE F à C.

“L’Etat, les collectivités et les banques nous fournissent une large palette d’options de financement pour la rénovation énergétique des copropriétés. Pourtant, nous rencontrons de plus en plus de copropriétaires en difficulté pour payer leur quote-part des travaux. Vasco nous aide à débloquer ces situations souvent dans une impasse” déclare **Mathieu Billaudé**, **Directeur Général d’Urbanis Solutions Rénovation**, assistant à maîtrise d’ouvrage dans la rénovation en copropriétés intervenant partout en France depuis 2017.

## Comment ça marche ?

